

Déclaration liminaire du comité technique ministériel - Budget du 27 septembre 2019

Monsieur le ministre,

« Notre ministère brûle et vous regardez ailleurs »

La multitude des réformes impacte directement notre ministère et les agents.

Nos craintes se fondent sur plusieurs éléments :

- loi du 6 août sur la transformation de la Fonction publique – vrai casse du service public ;
- des budgets contraints à répétition malgré nos besoins ;
- AP 2022 avec (encore) des nouvelles réorganisations/ restructurations ;
- la mise en place en accéléré des SG communs avec des extensions de périmètre possibles aux directions régionales ;
- des expérimentations diverses et variées en Outre-Mer ;

et pour couronner le tout une réforme des retraites plus que contestable qui risque de déchirer le pays.

Trop c'est trop !

Sur tous ces points, nous avons la très nette impression que nous sommes mal défendus par notre ministre. Nous craignons pour nos missions, notre avenir et au final pour la survie de notre ministère.

De plus, au sein de notre ministère, nous nous heurtons à de nombreuses incompréhensions de votre administration sur de nombreux dossiers :

Action Publique 2022 :

Dix pages n'auraient pas été suffisantes pour vous décrire ici tous les effets néfastes d'AP 2022 sur les agents de votre ministère : anxiété, perte de rémunération, carrière en danger, service public dégradé, perte de missions, privatisation, bien-être au travail et avenir dans la Fonction publique remis en question.

Vos agents aujourd'hui n'y croient plus ! Le Président de la République et son gouvernement ont démolé le service public rendu au citoyen au seul motif que la fonction publique est la principale cause du déficit en France. Vous en êtes un des acteurs avec la non reconnaissance des 900 ETP à créer notamment, dans la sécurité sanitaire qui, pourtant est une mission régaliennne et prioritaire du Président, ce qui montre bien que votre priorité n'est pas celle-là. Les rumeurs de démantèlement des services et de créations d'une agence circulent. L'oubli de la partie protection de la population dans les annonces de restructuration des DDI avec la réorganisation territoriale de l'État n'arrange rien. Qu'en est-il ? Dans les prochains jours nous attendons les résultats de la mission concernant la sécurité sanitaire des aliments qui devrait encore une fois remettre en question les missions du MAA. Alors que le ministère des finances prône des missions au niveau régional, nous vous rappelons que pour le MAA le contrôle doit s'effectuer au plus près du citoyen. Ce dossier ne peut pas être totalement étranger au projet de loi de finance et nous souhaitons avoir connaissances des informations disponibles à ce sujet.

Secrétariat FO Agriculture

Site de Marmilhat - 16b rue Aimé Rudel - 63370 Lempdes

Tél. 04 73 42 16 99

E-mail foagriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture

78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

Tél. 06 11 54 05 32

E-mail jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr

« Que restera-t-il des champs de compétences et des personnels de notre ministère en 2022 ? »

- Des missions s'en vont aux conseils régionaux au bon vouloir des élus (FEADER) ou dans le privé (groupement de défense sanitaire).
- Les DDT(M) et les DD(CS)PP sont fortement impactées par les restructurations et, notamment liées à la création de nouvelles DDI issues de la fusion des missions DDCS, UT-DREAL, UT-DIRECCTE, et à l'externalisation de missions aux structures territoriales, y compris les missions des SEA et au SGC. N'oublions pas ici nos collègues de l'outre-mer qui n'échappent pas à la prise de pouvoir des préfets sur notre ministère. Le cas de la Guyane en est un exemple.
- L'érosion des effectifs ne s'arrêtera pas là ! Les opérateurs et la centrale devraient eux aussi avoir leur lot de surprises avec, notamment une étude sur le regroupement des fonctions support.

Les SGC :

Les fusions et les mutualisations ne font pas faire des économies bien au contraire : la fusion des régions le prouve. C'est la cour des comptes qui l'indique !

378 ETP en partance vers le SGC... L'érosion des effectifs de notre ministère continue !

Les préfigureurs ont été nommés. Le MAA tire son épingle du jeu par rapport aux pourcentages annoncés qui étaient de 6 % et qui sont aujourd'hui de l'ordre de 15 %. Mais le grand gagnant est encore une fois le ministère de l'intérieur avec plus de la moitié des préfigureurs et, ceci grâce à un calcul tronqué, incluant, en outre, des agents issus des SIDSIC.

Que va nous apporter ce service ? Rien

Une perte de proximité ? Oui

Une perte en effectifs ? Oui

Le pouvoir aux préfets ? Oui

Un ralentissement de carrière ? Oui

Et gagnerons-nous en efficacité ? Non bien au contraire !

Position normale d'activité, détachement, intégration directe ? Autant de positions qui devront faire l'objet d'une présentation détaillée aux agents concernés et non orientée comme on nous l'a laissé entendre par une intégration directe.

Pour **FO Agriculture**, nous demandons un suivi des agents, a minima, sur deux années et sans condition de position statutaire. Chaque agent doit conserver le niveau de rémunération et de prime actuel dans le temps. Nous vous rappelons également votre engagement, à savoir de disposer d'un référent ressources humaines pouvant aller jusqu'à 3 suivant l'importance de la structure dans les DDI actuelles.

SEA FEADER :

Pour rappel, en début d'été, le Premier ministre a rendu un arbitrage applicable à l'ensemble des régions en matière de répartition des compétences pour la gestion du FEADER.

FO Agriculture a posé un certain nombre de questions mais n'a reçu à ce jour aucune réponse. Toutes les incertitudes quant à l'avenir des missions reste un facteur de stress important pour les agents. De plus, le ministère doit se donner les moyens d'assurer le paiement des mesures impactées jusqu'au 31 décembre 2023.

Les questions que nous posons sont les suivantes :

- A quelle date auront lieu les transferts des agents concernés ?
- Combien d'agents précisément sont concernés ?

- Les transferts seront-ils obligatoires pour les agents dont les missions seront transférées ?
- Des différences d'approche pourront-elles exister entre les différentes régions ?
- Quel sera le statut administratif des agents transférés (mise à disposition, détachement, intégration...) ?
- Quel sera le lieu géographique de travail des agents transférés ?
- Quel sera l'impact sur les agents qui gèrent les aides forestières, la prédation ou les dossiers NATURA 2000 ?

Vous et vos services doivent être en mesure d'apporter des réponses claires et rapides à la communauté de travail. C'est indispensable pour que le travail de nos collègues puisse se poursuivre dans la sérénité.

BREXIT :

Suite au vote unanime contre la dérogation du temps de travail au MAA pour les postes BREXIT, lors du CTM d'avril, le ministère n'a pas modifié ses propositions de dérogation. L'intersyndicale a fait une déclaration tout y est dit. Nous voulons une meilleure compensation du temps de travail pour les agents en poste SIVEP service continu et une vraie reconnaissance des conditions de travail.

Les agents, qui croient encore au service public, sont inquiets. Que nous restera-t-il pour assurer nos missions indispensables pour le citoyen ? Les actualités de ces dernières années auraient dû vous interpeller.

FO Agriculture demande un accompagnement pour tous les agents concernés et un bilan annuel dans cette instance.

Pour **FO Agriculture**, il est impératif que les moyens humains et financiers soient pourvus pour garantir l'accompagnement des agents qui subissent vos réformes.

Enseignement agricole :

L'enseignement agricole est en danger ! Suppression de 50 postes en 2019, suppression de 60 postes en 2020 ! Combien d'ici la fin du quinquennat ?

Alors même que le pic démographique des années 2010 continue d'évoluer et qu'on nous a dit que l'enseignement agricole doit y prendre sa part ! Alors même qu'une campagne de communication, attendue depuis de nombreuses années, doit attirer vers nos établissements des jeunes qui choisissent de se former aux métiers de l'agriculture ou des secteurs connexes !

Vous dites que l'enseignement agricole est une de vos priorités ! Où est l'engagement politique et financier en faveur du développement de l'enseignement agricole ?

Un fait révélateur : l'enseignement agricole est quasiment absent du rapport de la mission ruralité que vous avez commandité et dont la démarche vise à « mieux prendre en compte les territoires ruraux dans les politiques publiques et s'appuyer sur les ressources et potentialités de ces territoires comme levier de développement ». Pourtant les EPL, dans toutes leurs composantes, font partie de ces ressources et potentialités.

Comment y croire quand vous faites subir, à ce secteur, une telle perte de personnels allant même jusqu'à rebuter les candidats aux concours. Cela va bientôt nous ramener aux pires heures de l'enseignement agricole, celles qui ont amené un de vos prédécesseurs à qualifier l'enseignement agricole de « *chien crevé au fil de l'eau* » !

Merci pour votre écoute.